



PAIEMENT VOYAGE PYRENEES 2018 INFORMATION TRES IMPORTANTE AUX FAMILLES

publié le 15/12/2017

Les paiements échelonnés pour le voyage dans les PYRENEES se présentaient de la manière suivante :

1er paiement 110.00 € à l'inscription

2ème paiement 110.00 € avant le 16 novembre 2017

et 3ème paiement 110.00 € avant le 18 janvier 2018

ATTENTION ! Changement du dernier paiement échelonné il passe de 110.00 € à **100.00 €** grâce au **Comité Local des Parents d'élèves** qui a décidé d'accorder en plus, à chaque élève, une participation de **10.00 € => dernier paiement du 18.01 à 100.00 €**

Les familles qui ont déjà payé la totalité de la somme se verront rembourser la différence du trop perçu sur la facture de la cantine du 3ème trimestre.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.